

OFFRE BOURSE

CONDITIONS TARIFAIRES Pour les
comptes titres, PEA et PEA PME
Applicables aux Personnes
Physiques, Entreprises et
Associations

En vigueur au 1^{er} janvier 2026



PORTZAMPARC
BNP PARIBAS GROUP

L'investissement
en Bourse
éclairé

FRAIS APPLIQUES AUX OPERATIONS LIEES AU FONCTIONNEMENT ET AU SUIVI DE COMPTE

OPÉRATIONS SUR TITRES

Encaissement de coupons.....	0€
Opérations Sur Titres.....	0€
Commission de négociation sur l'or, à la vente sur compte titres uniquement (avec 20 € de minimum).....	2% du mouvement

FRAIS DE TRANSFERT

	Compte titres hors PEA	PEA et PEA PME
Frais forfaitaires de transfert	85€	85€
Transfert vers l'externe de titres français	35€/ligne	15€/ligne
Transfert vers l'externe de titres étrangers	100€/ligne	15€/ligne
Transfert vers l'externe de titres non cotés	280€/ligne	50€/ligne
		Facturation transfert : 150€ maximum
Mise au nominatif pur	120€/ligne	120€/ligne
Mise au nominatif administré	0€	0€
Mouvements de titres non cotés	1,20% du montant de l'opération	1,20% du montant de l'opération

RELEVÉS

Etat annuel des plus-values fiscales ⁽¹⁾	0 €
---	-----

FRAIS DIVERS

Emission d'un virement en zone SEPA ² par internet (jusqu'à 50 000€)	0€
Emission d'un virement en zone SEPA par un autre canal qu'internet.....	6€
Émission d'un virement international (hors zone SEPA)	75€
Retrait partiel sur PEA	120€
Nantissement	120€
Recherche de documents.....	120€/document
Ouverture d'un dossier succession	170€ + 0.4% du portefeuille avec maximum 3000€
Procédures civiles d'exécution (saisie, ATD, saisie de valeurs mobilières...).....	10% montant dû avec un maximum de 100€
Récupération d'impôt sur l'étranger et autres opérations.....	nous consulter
Clôture de compte	0€
Demande de carte d'admission aux assemblées générales (hors Internet).....	17€
Édition papier de documents (ex: IFU,.....	100€
Abonnement Offre Bourse Premium	24,90€/mois

ACCÈS INTERNET (www.portzamparc.fr) ET APPLICATION (Portzamparc)

Consultation et transactionnel (hors frais de connexion variable selon opérateur).....	gratuit
Alertes sur cours et news.....	gratuit
Listes personnelles.....	gratuit

FRAIS DE CHANGE

Les opérations sur instruments financiers libellés en devises autres que l'Euro, donnent lieu à une opération de change lors de leur inscription en compte réalisée aux conditions de cours appliquées à Portzamparc par le prestataire en charge de réaliser l'opération de change. Portzamparc ne reçoit pas de rémunération sur cette prestation.

(1) Hors application des abattements pour durée de détention.

(2) Le virement SEPA (Single Euro Payments Area) est un ordre de paiement initié par le donneur d'ordre et utilisable pour les transactions libellées en euros, entre deux comptes tenus par des établissements financiers localisés dans l'espace SEPA (28 États membres de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent la Norvège, le Liechtenstein, l'Islande, la Suisse ainsi que Monaco et Saint Marin).

FRAIS DE COURTAGE

FRAIS DE COURTAGE ⁽³⁾ TTC sur PEA et PEA PME

COURTAGE PAR TÉLÉPHONE		COURTAGE PAR INTERNET	
BOURSES DE PARIS, BRUXELLES ET AMSTERDAM	BOURSES DE L'UNION EUROPEENNE hors France, Bruxelles et Amsterdam <i>Hors taxes locales (frais de brokers inclus)</i>	BOURSES DE PARIS, BRUXELLES ET AMSTERDAM	BOURSES DE L'UNION EUROPEENNE hors France, Bruxelles et Amsterdam <i>Hors taxes locales (frais de brokers inclus)</i>
0,35 % TTC	0,60 % TTC	0,35 % TTC	0,50 % TTC

FRAIS DE COURTAGE ⁽³⁾ TTC sur compte-titres

	COURTAGE PAR TÉLÉPHONE		COURTAGE PAR INTERNET	
	BOURSES DE PARIS, BRUXELLES ET AMSTERDAM	BOURSES ÉTRANGÈRES Hors taxes locales (frais de brokers inclus)	BOURSES DE PARIS, BRUXELLES ET AMSTERDAM	BOURSES ÉTRANGÈRES Hors taxes locales (frais de brokers inclus)
	0,35% TTC	0,60 % TTC	0,35 % TTC	0,60 % TTC
Minimum	12 € TTC	35 € TTC	10 € TTC	35 € TTC

Courtage sur prorogation 0,18 %

Commission de Règlement Différé applicable par défaut au solde net des positions valeur par valeur ⁽⁴⁾ 0,019% par jour

Obligations

- ordres transmis par téléphone : 1% maximum (*recherche du meilleur prix*)

- ordres transmis par Internet : courtage par Internet.

DROITS D'ENTREE TTC SUR OPC (Organisme de Placement Collectif)

Droits d'entrée / sortie Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) visé par l'AMF

Portzamparc reçoit une commission de placement versée par la société de gestion, variable selon l'OPC et la société de gestion. Ces commissions portent sur la moyenne pondérée des encours et ne sont pas facturées au client.

pour un PEA ou PEA PME	Moyenne	Min.	Max.
Actions de pays Zone Euro	0,90 %	0,19 %	1,30 %
Actions des pays de l'Union Européenne	1,07 %	0,362 %	1,30 %
Actions Françaises	1,10 %	0,57 %	1,23 %
Actions Internationales	0,71 %	0,33 %	1,28 %
Diversifiés	0,77 %	0,18 %	1,22 %
Fonds d'Investissement de Proximité	1,41 %	1,14 %	1,43 %
Fonds Etrangers	0,65 %	0,07 %	1,63 %

Mise à jour en septembre 2020

⁽³⁾ Les frais de courtage sur les transactions réalisées en Gestion Conseillée ne sont pas soumis à la TVA.

⁽⁴⁾ Le solde net de vos positions SRD est calculé quotidiennement valeur par valeur et une commission journalière de 0,019% est appliquée sur ces positions et prélevée en une fois en fin de mois. Cette commission est prise en compte dans le calcul des plus ou moins-values.

pour un compte-titres	Moyenne	Min.	Max.
Actions de pays zone euro	0,90 %	0,19 %	1,30 %
Actions des pays de l'Union Européenne	1,07 %	0,62 %	1,30 %
Actions Françaises	1,10 %	0,57 %	1,23 %
Actions internationales	0,71 %	0,33 %	1,28 %
Diversifiés	0,77 %	0,18 %	1,22 %
Fonds commun de placement à innovation	1,32 %	0,95 %	1,43 %
Fonds d'investissement de proximité	1,41 %	1,14 %	1,43 %
Fonds étrangers	0,65 %	0,07 %	1,63 %
Monétaire	0,06 %	0,05 %	0,10 %
Monétaires court terme	0,19 %	0,19 %	0,19 %
Obligations en Euro	0,47 %	0,05 %	0,65 %
Obligations internationales	0,54 %	0,24 %	0,60 %

Mise à jour en septembre 2020

TAXES SUR LES TRANSACTIONS ET LES MARCHES

La tarification inclut les frais de courtage dus à Portzamparc et à ses brokers. Cependant des taxes sur les transactions et les marchés peuvent s'ajouter aux frais de courtage et seront à la charge du client.

EURONEXT (MONEP) ET CONTRAT A TERME (CAC 40 FUTURE) ⁽³⁾ sur compte titres uniquement

Courtage sur options sur actions et sur l'indice 2,80% de la prime avec un minimum de 11 € par transaction
 Courtage Contrat CAC 40 Future 11 € par contrat

DROITS DE GARDE

Partie du portefeuille inférieure ou égale à 250 000 € 0,36 %
 Partie du portefeuille au-delà de 250 000 € 0,30 %

Mode de calcul des droits de garde - Commission sur liquidités

Les droits de garde sont dus annuellement et prélevés trimestriellement sur la base de la valorisation de votre compte à la fin du trimestre.

Cette valorisation est déterminée ainsi :

Pour un compte d'instrument financiers : valorisation du dernier jour ouvré du trimestre de vos titres et liquidités.

Pour un PEA ou un PEA PME : valorisation du dernier jour ouvré du trimestre de vos titres.

- *Ouverture de compte en cours de trimestre* : proratisation au regard de la date d'ouverture.
- *Clôture de compte* : les droits de garde sont proratisés et calculés sur la dernière valorisation trimestrielle connue
- *En cas de décès*, les droits de garde au tarif standard s'appliquent jusqu'à la clôture du compte.

(3) Les frais de courtage sur les transactions réalisées en Gestion Conseillée ne sont pas soumis à la TVA.

(4) Le solde net de vos positions SRD est calculé quotidiennement valeur par valeur et une commission journalière de 0,019% est appliquée sur ces positions et prélevée en une fois en fin de mois. Cette commission est prise en compte dans le calcul des plus ou moins-values.

Ce document reprend les conditions tarifaires en vigueur au 1er juin 2025 applicables aux principales opérations destinées à la clientèle des clients personnes physiques et personnes morales. La présente tarification peut être modifiée moyennant le respect des conditions et modalités de préavis précisées contractuellement. Elle n'est pas exhaustive.

Votre interlocuteur habituel est à votre disposition pour répondre à toute demande spécifique.

Ces tarifs sont exprimés en euros et indiqués TTC.

Lorsqu'ils sont soumis à la TVA, ils tiennent compte d'une TVA maximum au taux en vigueur de 20 %. Le montant de TVA applicable pourra varier en fonction des règles de territorialité de la TVA déterminées par rapport au lieu de résidence.

Les prestations non mentionnées dans cette plaquette pourront donner lieu à une facturation dont le montant vous sera communiqué préalablement.

CONTACTS

PARIS

16 rue de Hanovre
75 002 Paris
+33 (0)1 40 17 59 49

NANTES

13, rue de la Brasserie 44 100
Nantes
+33 (0)1 40 17 59 49

LYON

10 rue de la République
69 001 Lyon
+33 (0)4 72 10 40 00

MARSEILLE

42 Boulevard de Dunkerque
13 002 Marseille
+33 (0)4 91 77 00 74

www.portzamparc.fr

Coût de l'appel et coût de connexion variables selon les opérateurs.

Portzamparc : SA au capital de 5 033 368 € - RCS Paris 399 223 437
Siège social : 1, boulevard Haussmann 75009 Paris -
Intermédiaire en assurance N°ORIAS www.orias.fr 07027204 -
www.portzamparc.fr N° ADEME : FR200182_01XHWE



PORTZAMPARC
BNP PARIBAS GROUP

**L'investissement
en Bourse
éclairé**